

Rapport d'activité 2024

*Ensemble,
participons à la gestion de l'eau et à la valorisation du territoire*



Panneaux de signalisation de cours d'eau et de bassin versant, Moncoutant-sur-Sèvre (79)



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

L'année 2024 restera marquée par des épisodes de précipitations exceptionnels, révélateurs des défis majeurs auxquels nos territoires doivent faire face en matière d'adaptation. Ces crues hors normes soulignent l'importance d'une action coordonnée pour prévenir les inondations, qui sont souvent liées à une artificialisation excessive des sols, mais aussi à un fonctionnement altéré des milieux naturels.

C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides. Ces interventions visent à renforcer la résilience de nos territoires face à cinq pressions majeures : urbanisation croissante, pollutions diffuses, surexploitation des ressources, dérèglement climatique et espèces exotiques envahissantes. Notre action s'inscrit dans une approche intégrée « eau-sol-climat » à l'échelle du bassin versant.

Malgré des conditions hydrologiques parfois complexes, l'année a été riche en réalisations. Ce rapport en témoigne, avec plus de 17 kilomètres de restauration morphologique achevés et une dynamique forte de sensibilisation autour des milieux aquatiques.

2024 a également vu l'aboutissement de l'étude HMUC, engagée en 2021. Cette étude stratégique permet désormais une meilleure compréhension des ressources en eau et de leurs usages, grâce à une modélisation réutilisable. Elle offre également des pistes concrètes d'ajustement en matière de gestion structurelle, de volumes prélevables et de définition d'objectifs de débits dans le respect des milieux et dans une perspective d'anticipation du changement climatique.

Enfin, l'année s'est conclue avec un événement important sur le bassin avec la signature du Contrat Territorial Eau 2024-2026. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires pour leur engagement à nos côtés en faveur d'une gestion durable et partagée de l'eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Jean-Paul Brégeon

Président de l'Établissement Public Territorial
du Bassin de la Sèvre Nantaise

Sommaire

1	Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin.....	p. 4
2	Le SAGE et ses programmes d'actions.....	p. 8
3	Les actions menées en 2024.....	p. 11
4	Vie et fonctionnement de la structure.....	p. 28

2024

Quelques faits marquants



Janvier – mars
La Sèvre Nantaise en crue à Gétigné
et pendant tout le premier trimestre sur une grande partie du bassin versant.



Mai
Journée Relais de l'Eau

Vendredi 31 mai, l'EPTB de la Sèvre Nantaise et l'ANEB ont organisé une Journée Relais de l'Eau, en lien avec les JO 2024 : plus de 70 participants mobilisés pour faire vivre la rivière de la source à la confluence ! (Lire p.27)



Été
Lutte contre la jussie : une action annuelle essentielle

Ces interventions, soutenues financièrement par les Départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, ont permis d'extraire près de 50 tonnes pour un coût d'environ 35 000 euros. (Lire p.24)



Été
D'importants travaux sur le ruisseau du Coudreau-Bois Fichet à Mauléon (79)

Restauration de la morphologie du cours d'eau sur 3 km, restauration de zones humides, création de mares, ont permis de redonner aux milieux aquatiques de cet affluent de l'Ouin leurs fonctionnalités naturelles.



Septembre
Demi-journée technique à la Haye-Fouassière et aux Épesses (44)

Pénuries, pollutions, inondations, sur-urbanisation, dans nos villes, l'eau est un défi majeur. Nous sensibilisons les acteurs pour entrevoir des solutions concrètes de désimperméabilisation et de renaturation.



Décembre
Un contrat pour l'eau sur le bassin de la Sèvre Nantaise

Un Contrat Territorial Eau pour la période 2024-2026 a été préparé et signé pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. (Lire p.10)

1

Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



Chiffres clés

352 600
habitants

2405 km
de cours d'eau

**Le bassin de la Sèvre Nantaise
est situé à :**

78%
sur la Région
Pays de la Loire

22%
sur la Région
Nouvelle
Aquitaine

43%
en Vendée

22%
en Deux-Sèvres

21%
en Maine-et-Loire

14%
en Loire-Atlantique



L'EPTB de la Sèvre Nantaise

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a pour objet d'impulser, de faciliter et de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des milieux aquatiques et des milieux naturels, la prévention des inondations et la mise en valeur des cours d'eau à l'échelle du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sèvre Nantaise.

Il définit une stratégie cohérente d'action et veille à la cohérence des projets et des démarches engagés sur son périmètre, dans les principes de solidarité de bassin et de subsidiarité.

Sa composition depuis le 1^{er} janvier 2024, avec l'adhésion du Département des Deux-Sèvres, est la suivante :

- **4** départements : Deux-Sèvres, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée
- **14** Communautés de communes (CC) ou d'agglomération (CA) : CA du Bocage Bressuirais, CC Parthenay-Gâtine, CC du Pays de Mortagne-sur-Sèvre, CC du Pays des Herbiers, CA Mauges communauté, CC du Pays de Saint-Fulgent, Terres-de-Montaigu, CC du Pays de Pouzauges, Cholet agglomération, Nantes métropole, CA Clisson Sèvre et Maine Agglo, CC Sèvre et Loire, CC Val de Gâtine, CC du Pays de la Châtaigneraie
- **1** commune : Beugnon-Thireuil

Chiffres clés

4

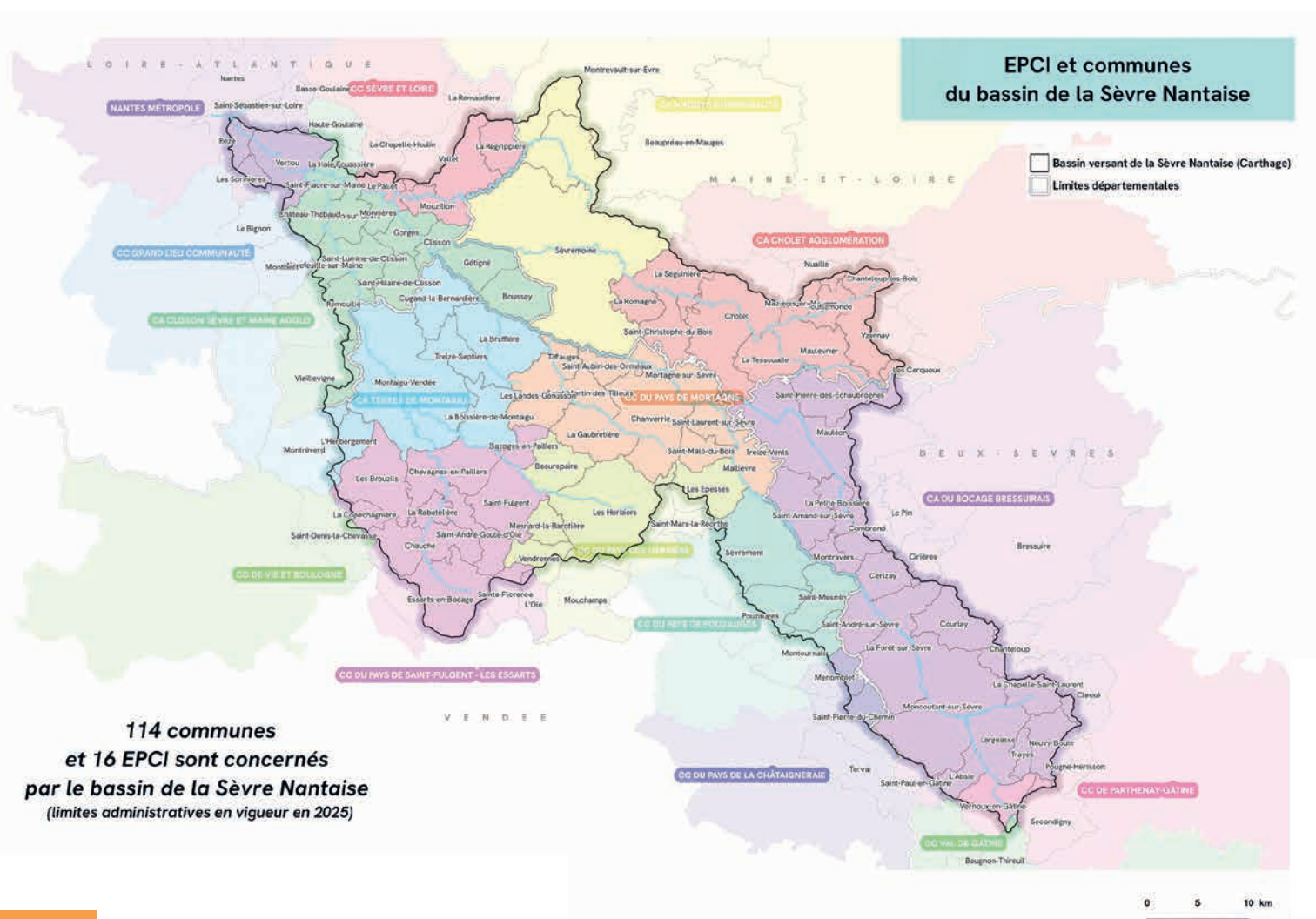
comités syndicaux

41

délibérations



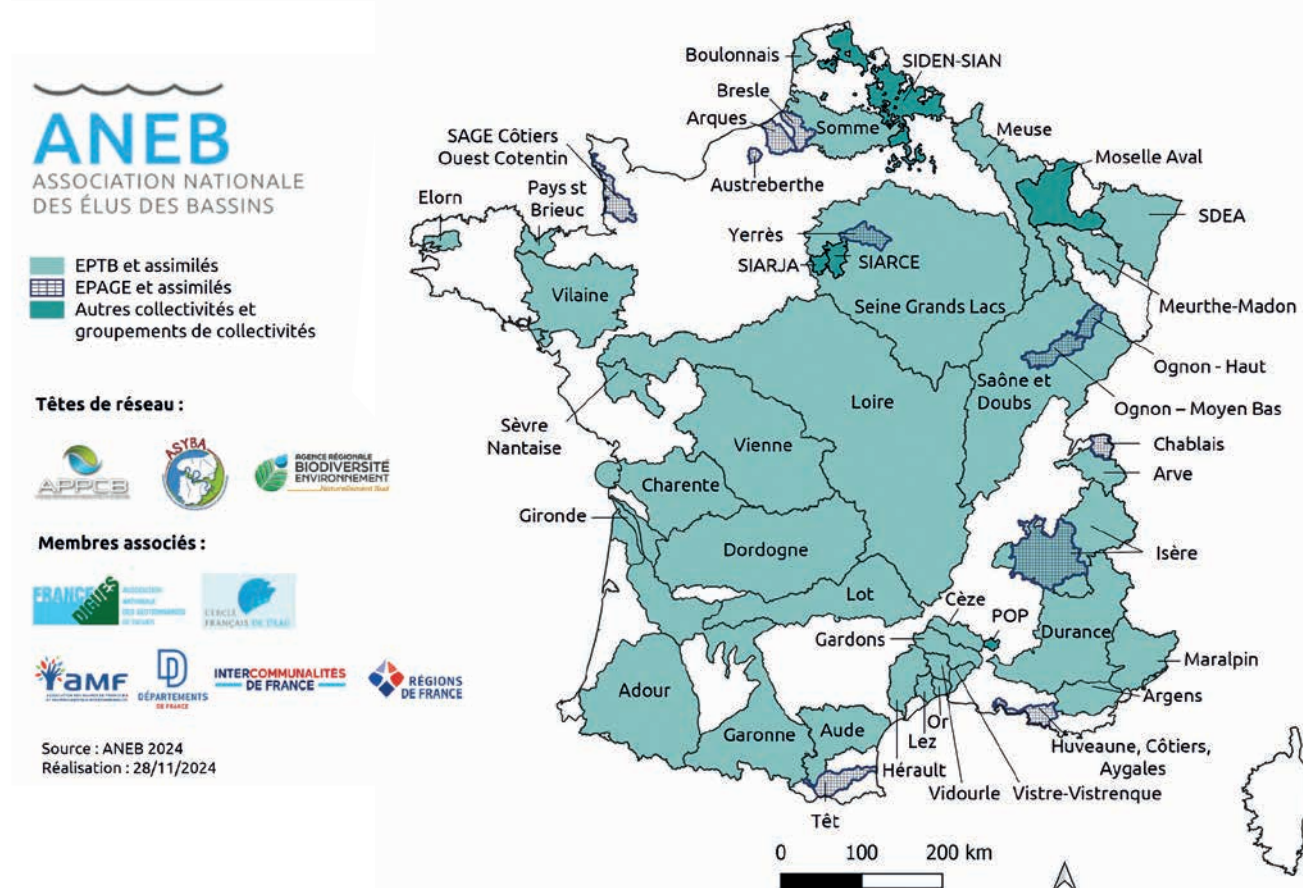
+ d'infos sur : sevre-nantaise.com/deliberations



Association Nationale des Elus des Bassins (ANEB)

L'EPTB de la Sèvre Nantaise est membre de l'ANEB, réseau national qui rassemble élus et acteurs publics engagés pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants, en lien avec l'aménagement du territoire, la biodiversité et le climat.

Structures membres de l'ANEB (2024)



Le Contrat Territorial Eau de la Sèvre Nantaise 2024–2026 a été signé le 6 décembre 2024 en présence de :
Le Préfet de Vendée, la Région des Pays de la Loire, les Départements du Maine-et-Loire et Vendée, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'EPTB de la Sèvre Nantaise, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise et de nombreux partenaires (lire p.10).

2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et ses programmes d'action



Le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sèvre nantaise est un outil de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) composée d'élus, d'usagers et de représentants des services de l'Etat.

Le SAGE fixe des objectifs généraux et des orientations permettant de satisfaire aux principes d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur le bassin versant de la Sèvre nantaise

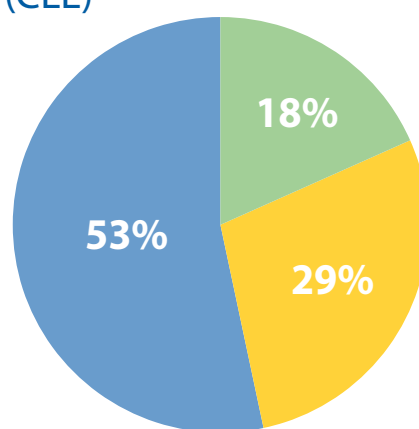


La composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

La composition de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise a été modifiée par arrêté le 31 mai 2024. La principale évolution de sa composition concerne le 1^{er} collège avec dorénavant une représentation de l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) concernés par le bassin versant.

La CLE est composée de **60 membres répartis en 3 collèges** :

- Collège n°1 des représentants des collectivités et de leurs groupements (**32 membres**)
- Collège n°2 des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations (**17 membres**)
- Collège n°3 des représentants de l'État et des établissements publics (**11 membres**)



La composition de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise

Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Une fréquence de réunions a été établie afin d'avoir une réunion mensuelle de la CLE ou du bureau de la CLE selon les ordres du jour. La CLE constitue aussi le comité de pilotage de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat engagée depuis septembre 2021 sur le bassin versant de la Sèvre nantaise en partenariat avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).



Réunion de la CLE à Chanverrie (85) en décembre 2024

Chiffres clés

4
réunions du Bureau de CLE en visioconférence

5
réunions de la CLE (dont 3 en visioconférence)

CLE du SAGE



Contrat Territorial Eau Sèvre Nantaise 2024-2026

Le 2^{ème} contrat territorial Eau de la Sèvre Nantaise a été signé le 6 décembre 2024. Les signataires sont : l'EPTB de la Sèvre Nantaise, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, la Région des Pays de la Loire, les Départements de Loire Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, l'Etat et la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre Nantaise. Il associe : APAD, Bio Nouvelle-Aquitaine, Bocage Pays Branché, CAVAC, CAVEB, CEN Nouvelle Aquitaine, CEN Pays de la Loire, CER France Poitou-Charentes, CER France Vendée, Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, Cholet Agglomération, CIVAM du Haut Bocage, Communauté de communes du Pays de Pouzauges, CPIE Sèvre et Bocage, Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération des Cuma des Deux-Sèvres, Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fondation des pêcheurs, GAB85, GRAPEA, Mauges Communauté, Sèvre environnement, Union des Cuma Pays de la Loire, Vendée Eau.

Les signataires du contrat ont pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. Pour cela, ils ont convenu d'un programme d'actions pour les trois prochaines années.

Les actions porteront en particulier sur :

- la protection de la ressource en eau potable,
- la qualité des eaux,
- la qualité des milieux aquatiques,
- la gestion quantitative de la ressource en eau (étiages et inondations),
- la valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

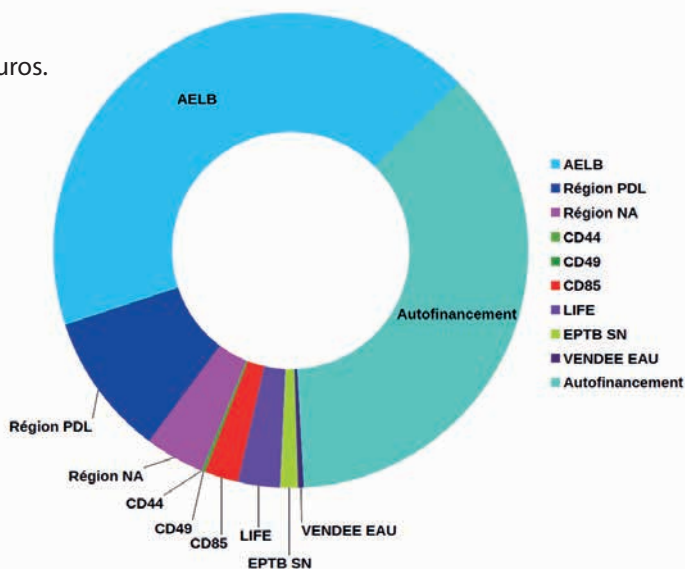
Le coût prévisionnel des actions est évalué à 15,6 millions d'euros.

La part de financement public est estimée à :

Synthèse 2024-2026

	Montant de subventions (k€)
Agence de l'Eau Loire Bretagne	6218
Région Pays de la Loire	1426
Région Nouvelle Aquitaine	590
Département 44	4
Département 49	31.5
Département 85	336
LIFE	418
EPTB de la Sèvre Nantaise	177
VENDEE EAU	56

Montant global des actions : 15,6 M€



Le Contrat Territorial Eau, un outil commun pour faciliter l'action locale et mutualiser les financements

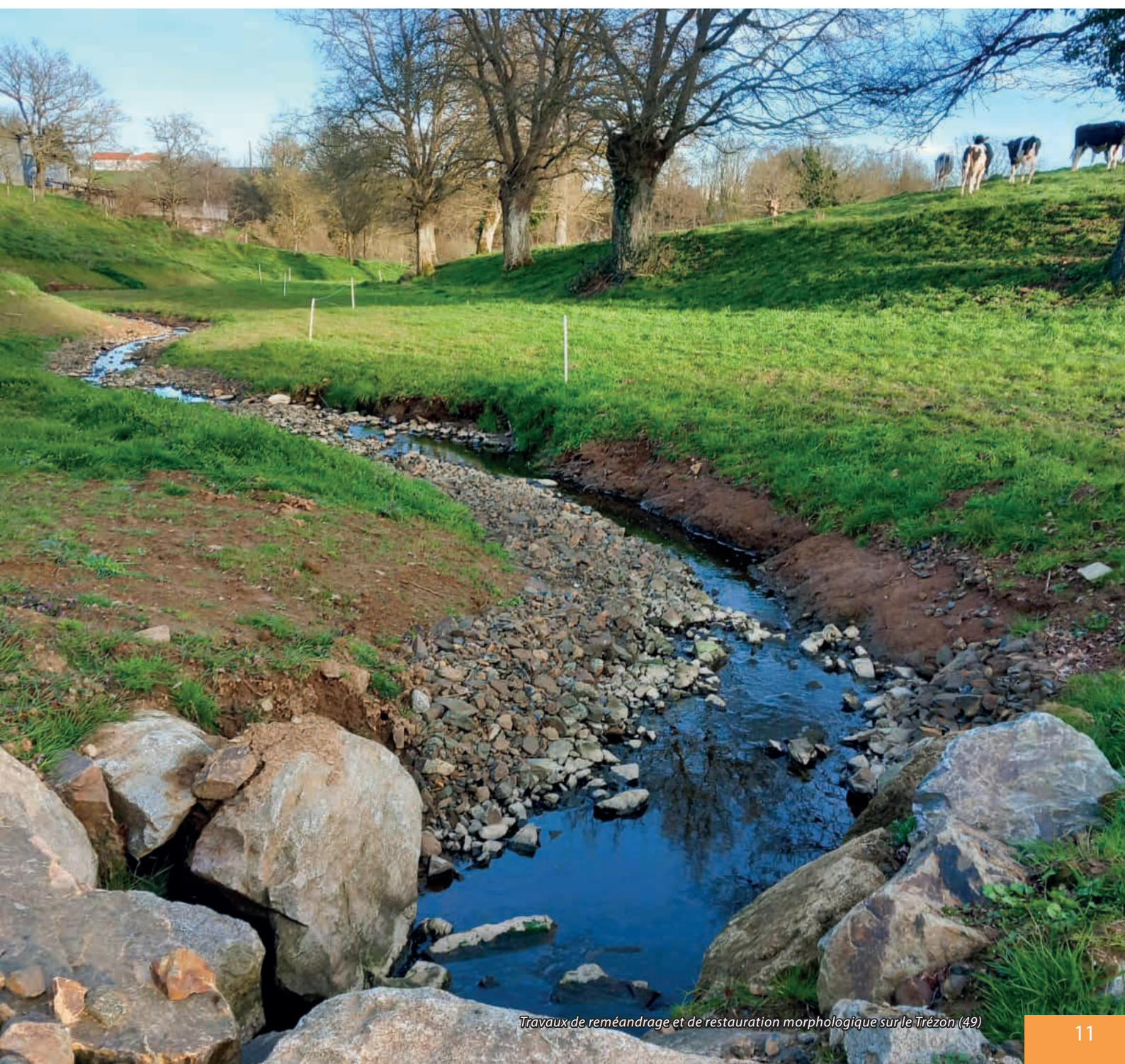
Pour agir efficacement en faveur de la reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques en Pays de la Loire, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, la Région des Pays de la Loire, les Départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, l'État et les Commissions Locales de l'Eau favorisent l'approche territoriale et contractualisent avec les acteurs locaux au travers d'un outil commun : le Contrat Territorial Eau (CT Eau).

Selon les enjeux des territoires, les CT Eau concernent un ou plusieurs thèmes : la lutte contre les pollutions diffuses, la restauration des cours d'eau et des zones humides ou encore la gestion quantitative, par exemple.

Le Contrat Territorial Eau, c'est :

- un territoire hydrographique cohérent, le bassin versant d'un cours d'eau ou/et d'une nappe souterraine,
- des enjeux identifiés et partagés,
- des acteurs qui s'associent pour répondre aux enjeux de l'eau,
- un porteur de projet qui veille à la coordination des actions,
- des maîtres d'ouvrage mobilisés,
- une stratégie pour l'eau et une feuille de route sur 6 ans, un programme d'actions de 3 ans,
- la condition pour obtenir certains financements de l'agence de l'eau et de la Région des Pays de la Loire,
- un accompagnement technique et financier de l'agence de l'eau, de la Région des Pays de la Loire, des Départements, de l'Etat et des SAGE pour l'animation de la démarche, les études, les travaux, l'évaluation du projet, la communication sur les actions et la sensibilisation des acteurs et des habitants.

3 Les actions menées en 2024



Les actions menées en 2024



Améliorer la qualité de l'eau

La qualité de l'eau et des milieux aquatiques est globalement dégradée sur le bassin versant. C'est pourquoi la Commission Locale de l'Eau a défini comme enjeu prioritaire « l'amélioration de la qualité de l'eau ».



Mesures de paramètres physico-chimiques (oxygène, pH...)

Chiffres clés

Suivi de la qualité de l'eau

≈ 66 000 analyses qualité d'eau réalisées

16 stations suivies
(9 points nodaux du SAGE, 6 suivis avant travaux, 1 station pour l'amélioration des connaissances)

Paramètres recherchés

14 micropolluants et jusqu'à 635 micropolluants

Suivi des indicateurs biologiques

9 campagnes piscicoles

9 campagnes invertébrés benthiques

Améliorer nos connaissances

Dans le cadre de son rôle d'observatoire, l'EPTB collecte en continu les données utiles à la compréhension du fonctionnement du bassin versant et au suivi de son évolution.

Le suivi de la qualité de l'eau

Les suivis pilotés par l'EPTB de la Sèvre Nantaise portent sur les compartiments eau (physico-chimie, pesticides et autres micropolluants) et biologiques (poissons et macro-invertébrés benthiques). Ils visent les objectifs suivants :

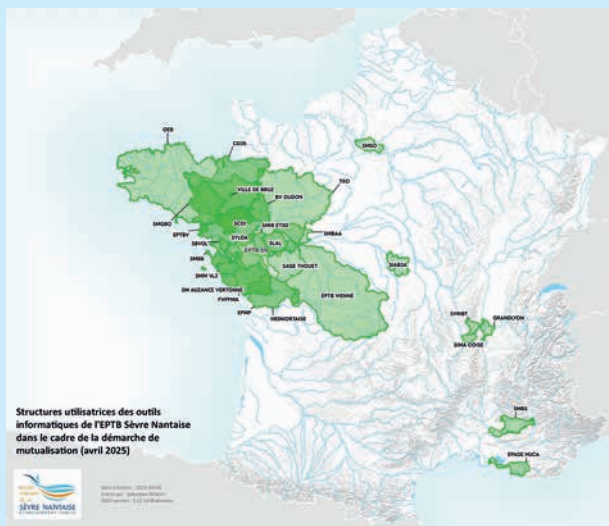
- Poursuivre des suivis globaux d'évolution de la qualité des milieux aquatiques, se voulant intégrateurs de la qualité à l'échelle des sous-bassins versants ;
- Faire des suivis ciblés de l'évolution de la qualité des milieux aquatiques, avant et après travaux sur des zones d'intervention précises ;
- Acquérir des connaissances sur certaines masses d'eau.

Les outils informatiques de l'EPTB utiles aux autres bassins versants

L'Établissement Public de la Sèvre Nantaise poursuit sa démarche de mise à disposition de ses outils informatiques « Sysma », « OBS », « Interface Programme d'Actions » (outil de suivi des subventions) et « Niv'Eaux ».

Chiffre clé

27 structures utilisent nos logiciels (Syndicats de bassin et EPTB, Commune, Département, Fédération de pêche, Observatoires Régionaux)



Les résultats des analyses sont publiés au fur et à mesure de leur bancarisation sur :



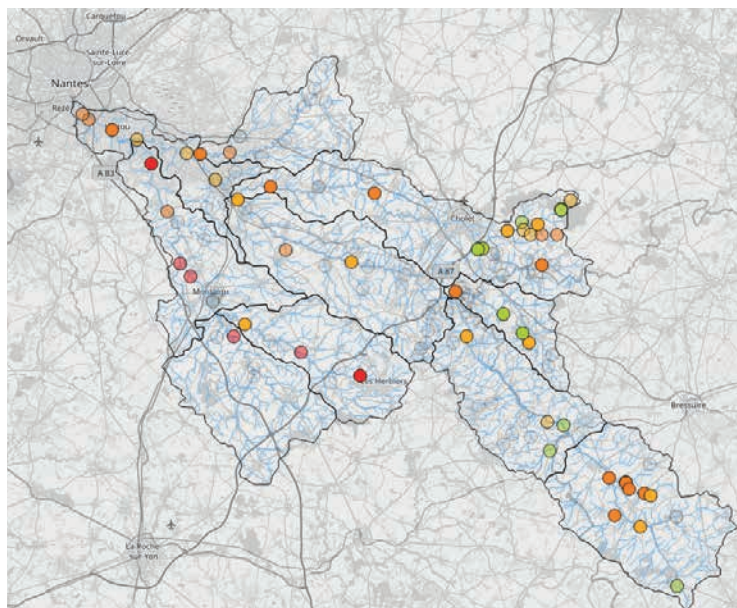
<https://www.sevre-nantaise.com/observatoire/theme/qualite-de-l-eau>

Consolidation de l'outil OBS

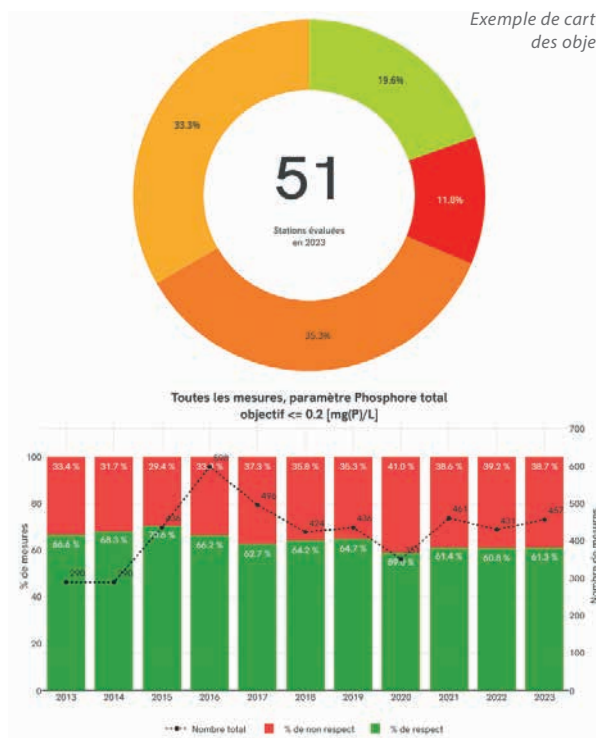
Pour faciliter le partage et l'appropriation des données de qualité de l'eau, l'EPTB a développé un outil informatique nommé «OBS» permettant de constituer automatiquement une série d'indicateurs à partir des données brutes.

En 2024, les développements suivants ont été réalisés :

- Développement d'une nouvelle page d'accueil pour la consultation des données, interrogation par territoire, jeu de données...
- Ajout d'une fonctionnalité de filtrage des indicateurs (cartes, tableaux, graphiques) par territoire (EPCI, sous-bassin, ...).
- Nouvelle fonctionnalité «Tableau de bord (photo ci-contre)», développé avec le soutien de Téo - Observatoire régional de l'eau Pays de la Loire : constitution automatique d'un tableau de bord pour un objectif de qualité donné, visualisation sur une page des indicateurs cartes, graphiques de synthèse et évolution.
- Consolidation de l'analyse des micropolluants (métaux lourds, pesticides, hydrocarbures et composés organiques, produits pharmaceutiques...) :
 - Échanges sur le détail des modalités de calcul du respect des objectifs NQE (Norme de Qualité Environnementale / Directive-Cadre sur l'Eau) avec l'AELB et Téo (Observatoire régional de l'eau Pays de la Loire).
 - Consolidation de l'OBS pour le calcul des NQE pour les polluants spécifiques de l'état écologique.



Exemple de carte de respect des objectifs qualité



1^{ère} étape d'inventaire et d'amélioration de la connaissance des prélèvements d'eau

En 2024, un stage de 6 mois a permis d'inventorier et regrouper au sein d'une base de données, un grand nombre de données existantes sur les ouvrages de prélèvements d'eau sur le bassin versant.

Ces données concernent tous les usages (alimentation en eau potable, industriels et agricoles).

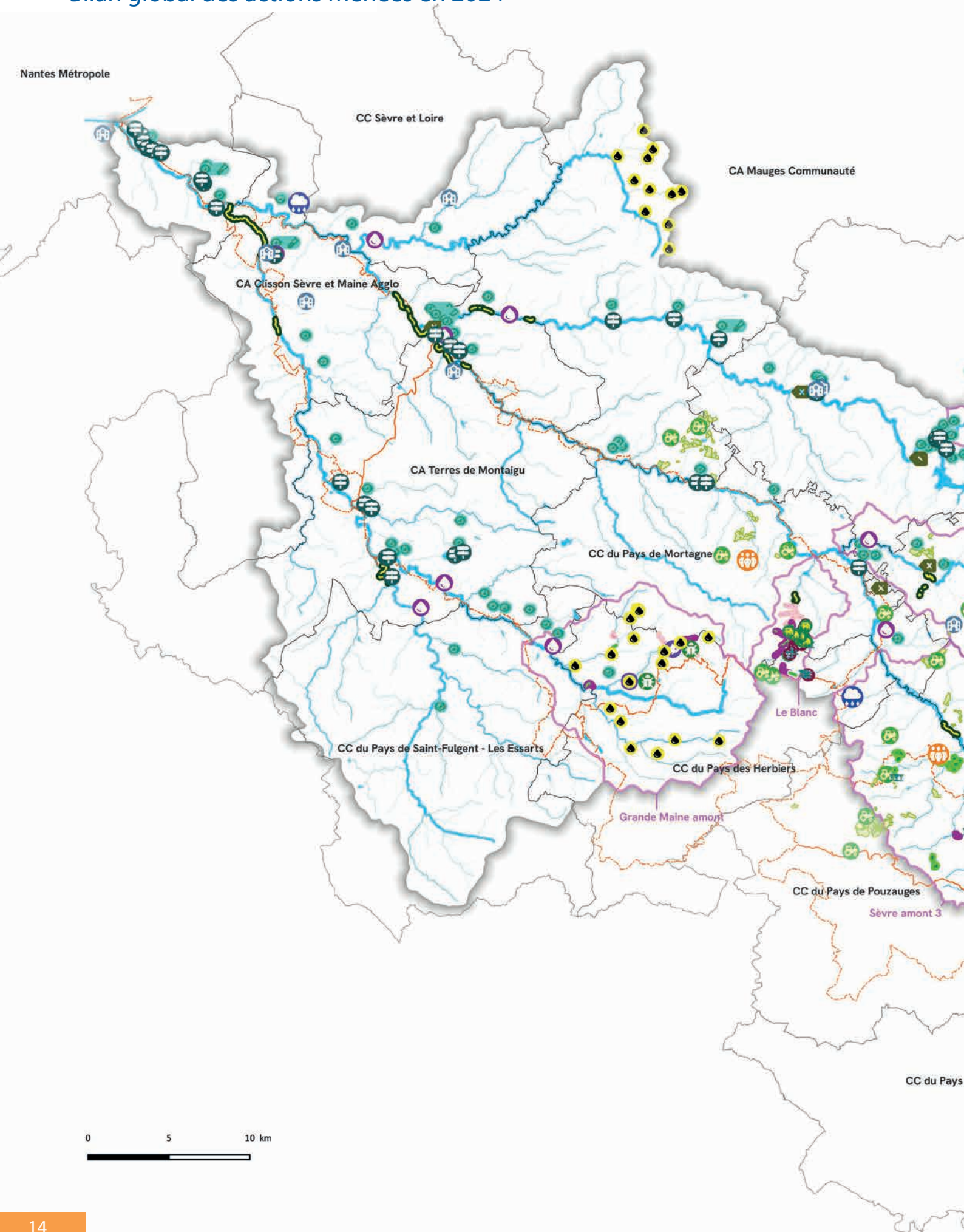
Pour la première fois, le degré de jointure a été analysé entre les jeux de données des ouvrages de prélèvements autorisés auprès des services de l'État et ceux déclarés annuellement à l'Agence de l'eau.

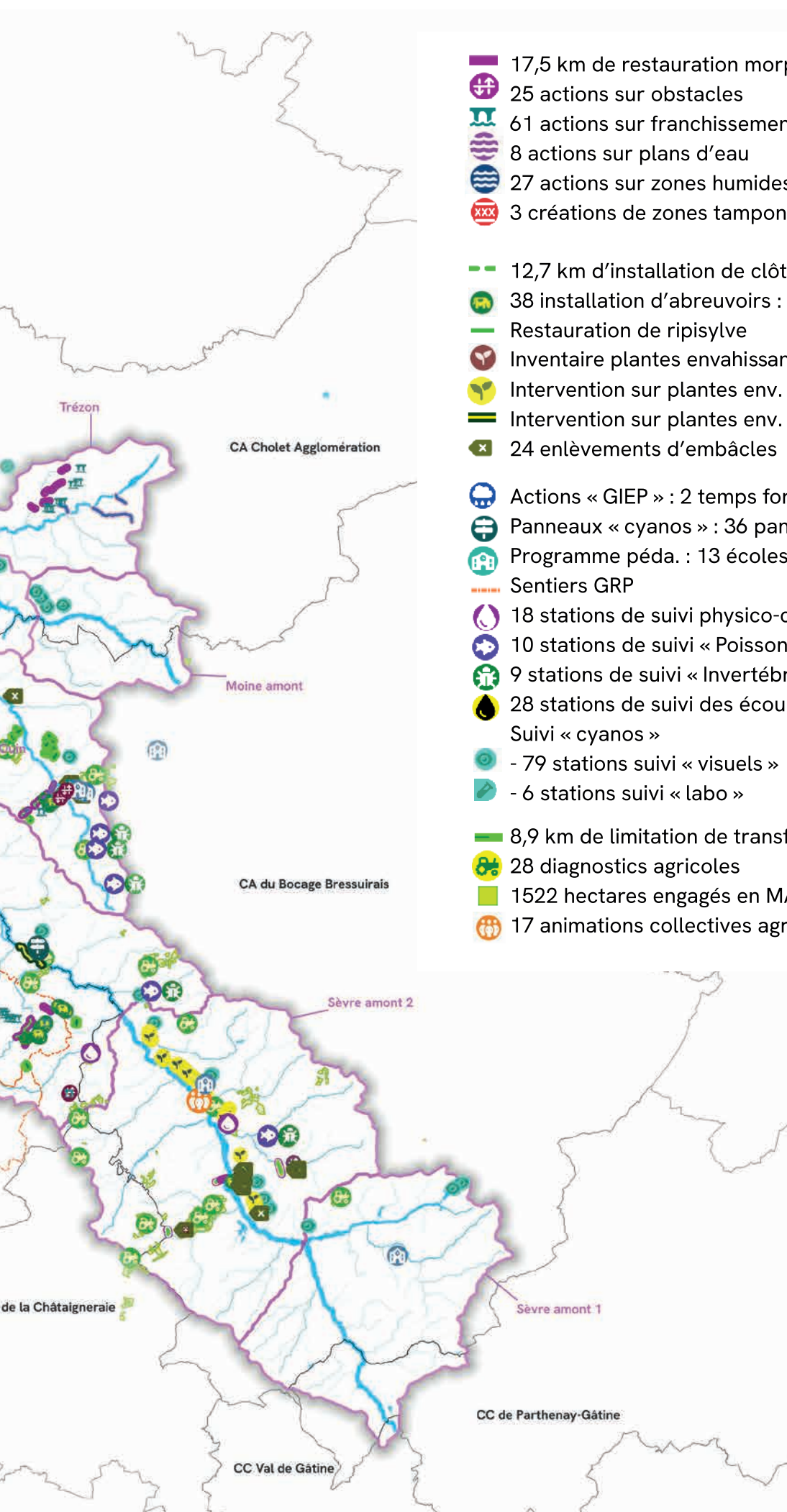
L'inventaire a vocation à être poursuivi par des enquêtes sur le terrain et par la mise à jour régulière de la base de données constituée.

Principaux résultats :

- Production d'une base de données agrégées des prélèvements autorisés : collecte auprès des services de l'État de données hétérogènes (informatique / papier), consolidation par croisement avec la base SIRET, conversion des coordonnées géographiques en 1 référentiel unique, géolocalisation par adresse en absence de coordonnées, dédoublonnage, etc
- Plus de 1000 prélèvements recensés
- Croisement avec la base BNPE (source AELB, 821 prélèvements recensés) : 25 % des prélèvements autorisés ont pu être «raccrochés» à un point de la Banque Nationale des Prélèvements quantitatifs en Eau (BNPE).

Bilan global des actions menées en 2024





- 17,5 km de restauration morphologique
- 25 actions sur obstacles
- 61 actions sur franchissements
- 8 actions sur plans d'eau
- 27 actions sur zones humides
- 3 créations de zones tampon

- 12,7 km d'installation de clôtures
- 38 installation d'abreuvoirs :
- Restauration de ripisylve
- Inventaire plantes envahissantes
- Intervention sur plantes env. : 90 stations traitées
- Intervention sur plantes env. : 34,2 km d'intervention
- 24 enlèvements d'embâcles

- Actions « GIEP » : 2 temps forts
- Panneaux « cyanos » : 36 panneaux installés
- Programme péda. : 13 écoles inscrites
- Sentiers GRP
- 18 stations de suivi physico-chimique
- 10 stations de suivi « Poisson »
- 9 stations de suivi « Invertébrés »
- 28 stations de suivi des écoulements
- Suivi « cyanos »
- 79 stations suivi « visuels »
- 6 stations suivi « labo »

- 8,9 km de limitation de transfert (haies/agroforesterie)
- 28 diagnostics agricoles
- 1522 hectares engagés en MAEC
- 17 animations collectives agricoles

Cyanobactéries : bilan été 2024

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a intensifié ses actions contre les cyanobactéries avec des campagnes de communication et un suivi estival.

De manière générale, on dénombre une faible présence de cyanobactéries en rivières en 2024, sauf dans les zones connectées à des plans d'eau contaminés (ex. Bultière, Noues...).

Des flocs de cyanobactéries benthiques (concentration élevée en toxine) ont été signalés à Clisson, Gétigné, Sèvremont mais en moindre quantité qu'en 2023.



L'usage de la sonde à phycocyanine acquise a permis des mesures in situ pour lever des suspicions de benthiques.

Communication et Sensibilisation

➤ **Diffusion** : Envoi de flyers et documents Q/R aux communes au printemps.

➤ **Technique de support** : Assistance aux collectivités et mises à jour en ligne.

Chiffres clés

124

utilisateurs alertés
via 11 995 mails
et 10 399 SMS.

13

panneaux installés en 2024
(au total 36 panneaux
sur le BV)

Réseau de Surveillance

➤ **Formation** : 28 observateurs formés en juin.

➤ **Observations** : Faible présence de cyanobactéries, sauf près des étangs/lacs contaminés.

Chiffres clés

906

relevés

79

stations

Suivi des cyanobactéries

➤ **Objectifs** : Mesures précises, évaluation annuelle, impact des mesures locales.

➤ **Résultats** :

- Moine : fortes concentrations à Cholet et Saint-André-de-la-Marche, faibles à Clisson.
- Sèvre Nantaise : valeurs stables à Clisson et Vertou, biofilms réduits en 2024.

Sensibilisation à la Gestion Durable des Eaux Pluviales (GDEP)

Face aux enjeux climatiques et hydrauliques croissants, l'EPTB de la Sèvre Nantaise mène des actions de sensibilisation pour promouvoir une gestion durable des eaux pluviales (GDEP), en encourageant l'infiltration, la désimperméabilisation et la renaturation en milieu urbain. Ces temps forts visent à sensibiliser élus, techniciens et partenaires aux enjeux de la GDEP et à apporter des connaissances pratiques pour faciliter la mise en oeuvre sur le terrain.

Voir les
conférences
en vidéos



Deux temps forts en 2024 :

➤ **25 septembre** :

« Comment renaturer nos cours d'écoles ? »
à La Haye-Fouassière (44) avec le CAUE 44
• 55 participants, 5 intervenants

➤ **5 novembre** :

« Comment désimperméabiliser et renaturer nos bourgs ? » aux Epesses (85) avec Vendée Eau
• 80 participants, 9 intervenants

Interventions complémentaires :

➤ **2 conférences en 2024**

à destination d'acteurs privés
(ex. K-Line, Novabuild)

Formation : un partenariat avec le CNFPT

En 2024, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a noué un partenariat avec le CNFPT Pays de la Loire pour organiser, en 2025, plusieurs sessions de formation délocalisées sur la GDEP et la renaturation des cours d'école. Ces formations seront destinées aux agents des collectivités du bassin versant.

Groupe technique assainissement

Le **26 septembre 2024**, le groupe technique assainissement du bassin de la Sèvre Nantaise - réunissant intercommunalités, départements, services de l'État et Agence de l'eau - s'est retrouvé pour partager informations et retours d'expérience. La rencontre a notamment permis de présenter les résultats récents de l'étude **Hydrologie-Milieu-Usages-Climat** du bassin.

Lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a identifié deux principaux leviers pour améliorer la qualité de l'eau, notamment en ce qui concerne les pollutions d'origine agricole :

- **L'évolution des pratiques agricoles :** en optimisant les systèmes d'exploitation.
- **L'aménagement du territoire :** en limitant les transferts de polluants depuis les parcelles agricoles vers le réseau hydrographique.

Bassin du Longeron

L'animation de ces programmes d'évolution des pratiques agricoles est prise en charge par l'EPTB de la Sèvre Nantaise. Les actions sont mises en oeuvre sous maîtrise d'ouvrage des partenaires agricoles.

- **17 actions collectives** en 2024
Thématiques : élevage, bocage, réduction des pesticides, agriculture de conservation, transmission, enjeu eau
- **28 diagnostics individuels** réalisés, en lien avec les demandes d'engagement en MAEC
- **30 fermes engagées** dans les MAEC :
 - 1 522 ha engagés
 - 16 demandes en MAEC « élevages d'herbivores »
 - 6 en MAEC « grandes cultures »
 - 8 demandes pour la MAEC « prairies humides » (98 ha)
- **Communication :**
 - 2 numéros de la lettre Pact'EAU diffusés à 1 500 exemplaires
 - Actualisation du site dédié : agri.sevre-nantaise.com

Travaux de limitation des transferts de pollution sur le bassin du Longeron

Les travaux réalisés en 2024 montrent un engagement concret dans l'aménagement du territoire pour favoriser l'auto-épuration et protéger la ressource en eau. Quatre masses d'eau prioritaires ou ensembles de sous-bassins versants ont été sélectionnés pour prioriser les actions :

- Le Blanc
- L'Ouin
- Les cours d'eau à potentiels salmonicoles (zones prioritaires à l'échelle du CT Eau)
- Le périmètre de protection éloigné du captage du Longeron.

Les travaux réalisés visent à retenir l'eau près des parcelles agricoles pour favoriser les phénomènes d'auto-épuration.



Plantations dans le Village de l'Aurière, Sèvremont (85)

Chiffres clés





Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle

Étude sur la ressource en eau, les milieux et les usages actuels et futurs

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE, la Commission Locale de l'Eau a inscrit dans sa feuille de route, la réalisation d'une étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat). Elle vise à mieux comprendre le fonctionnement hydrologique en toute saison du bassin versant de la Sèvre Nantaise, mieux évaluer la disponibilité de la ressource en eau et identifier les moyens pour rétablir l'équilibre entre les besoins et la ressource disponible tout en préservant les milieux.

Cette étude, menée en partenariat entre l'EPTB de la Sèvre Nantaise et l'INRAE, a débuté en septembre 2021. Elle s'est poursuivie en 2024 et a été portée par de nombreux acteurs avec une organisation bien définie.

Rapports
et synthèses
HMUC



Chiffres clés



Rappel des principaux résultats de la phase 3 de l'étude HMUC (validée en 2023)

Pour rappel, le modèle hydrologique finalisé par l'INRAE a permis de simuler 20 scénarios d'évolution des débits à l'horizon 2070, combinant changements climatiques et usages. Les résultats annoncent des étiages plus longs et plus sévères, réduisant la disponibilité en eau. Les hauts débits montrent des évolutions incertaines

mais globalement stables à long terme.

Les besoins des poissons sont déjà souvent non couverts et cette situation devrait empirer, notamment pour des espèces sensibles comme la truite fario, vulnérable au réchauffement. Des mesures de gestion de l'eau et des milieux restent possibles pour limiter les impacts.

ÉTUDE SUR LA RESSOURCE EN EAU, SES MILIEUX ET SES USAGES ACTUELS ET FUTURS

PHASE 4 : QUANTIFICATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES ET PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs de la phase 4 : Quantification des volumes prélevables et programme d'actions

En se reposant sur les éléments établis et validés lors des 3 phases précédentes de l'étude Hydrologie-Milieu-Usages-Climat (HMUC), à savoir les connaissances concernant l'hydrologie avec et sans prise en compte des usages, les besoins des milieux naturels, le changement climatique ainsi que ses impacts et les évolutions possibles des usages :

- Proposer un spectre de valeurs de volumes prélevables pour les usages en basses et hautes eaux
- Proposer des valeurs pour les débits réglementaires ayant trait à la gestion de crise (limitations / restrictions des usages de l'eau en période de sécheresse)
- Proposer un programme d'actions

Un point sur... le vocabulaire

Volumes prélevables (VP) : il s'agit des volumes pouvant être prélevés 8 années sur 10 dans la ressource en période de basses eaux (avril à octobre).
Ne sont pas pris en compte les volumes non soumis à déclaration ou autorisation de prélèvement tels que les volumes liés à l'abreuvement direct dans le milieu ou les volumes diffus comme ceux évaporés par les plans d'eau.

Volumes potentiellement disponibles (VPD) : Notion équivalente aux Volumes Prélevables en période de hautes eaux (novembre à mars)

Débit d'alerte (DSA) : débit déclenchant les premières mesures de restriction

Débit d'alerte renforcée (DSAR) : débit entraînant des mesures de restriction supplémentaires

Débit de crise renforcée (DCR) : débit entraînant les mesures de restriction les plus sévères

Proposition d'un programme d'actions

Tirant les enseignements des connaissances acquises lors de cette étude HMUC, un programme d'actions reposant sur 3 piliers a été proposé afin d'améliorer la gestion de la ressource en eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise :

- Améliorer la connaissance et prendre en compte les usages scientifiques pour la construction du futur Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau visant au partage de l'eau par usage
- Informer et sensibiliser sur les résultats de l'étude HMUC et le changement climatique : Réunions publiques, campagnes de sensibilisation
- Mettre en place une gouvernance autour de la gestion de la ressource en eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

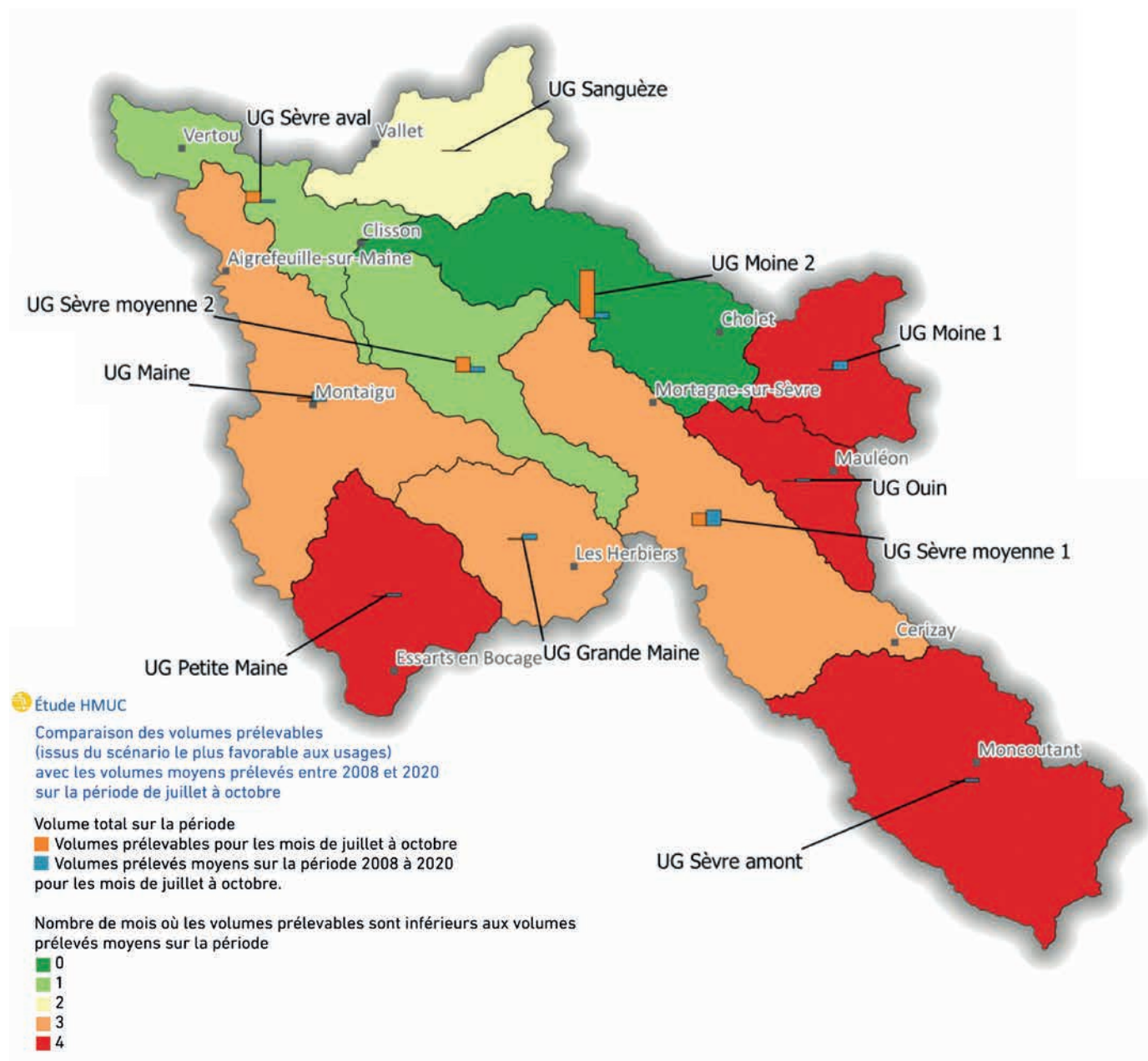
Au 1^{er} semestre 2024, deux scénarios de gestion structurelle ont été étudiés avec consultation des parties prenantes.

En juillet, la CLE a retenu le scénario le plus favorable aux usages, définissant les règles de prélèvement en hautes eaux (novembre-mars) et en basses eaux (avril-juin / juillet-octobre), avec une gestion par agrégation des volumes par unité de gestion.

Deux approches ont aussi permis de faire évoluer les seuils de gestion de crise. Un programme d'actions a été élaboré. Le second semestre a été consacré à la validation des livrables.

L'ensemble des travaux constituera la base du futur PTGE du bassin de la Sèvre Nantaise.

Les résultats de la phase 4 de l'étude HMUC font apparaître des unités de gestion en risque de déficit sur la période juillet-octobre.

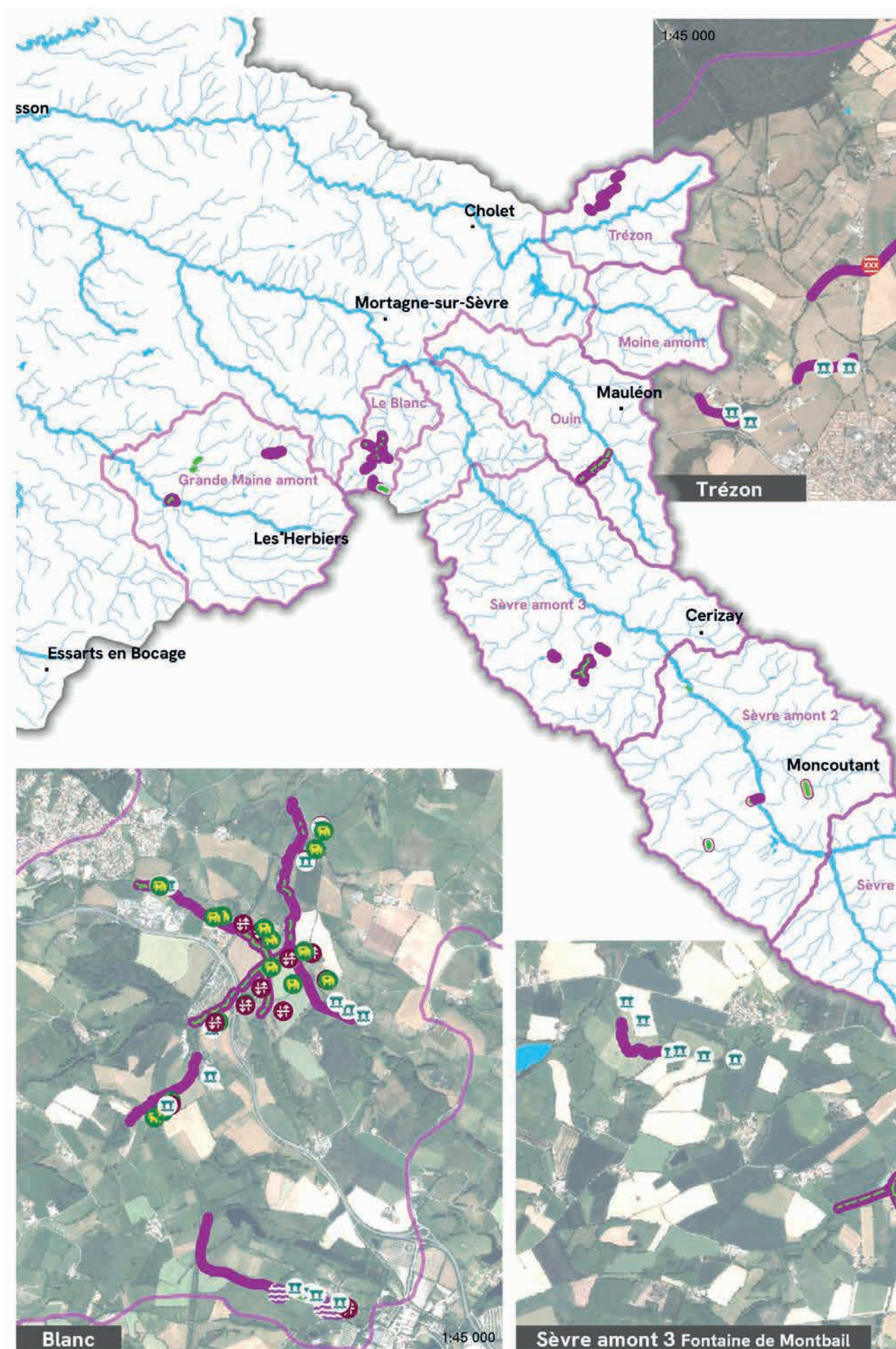


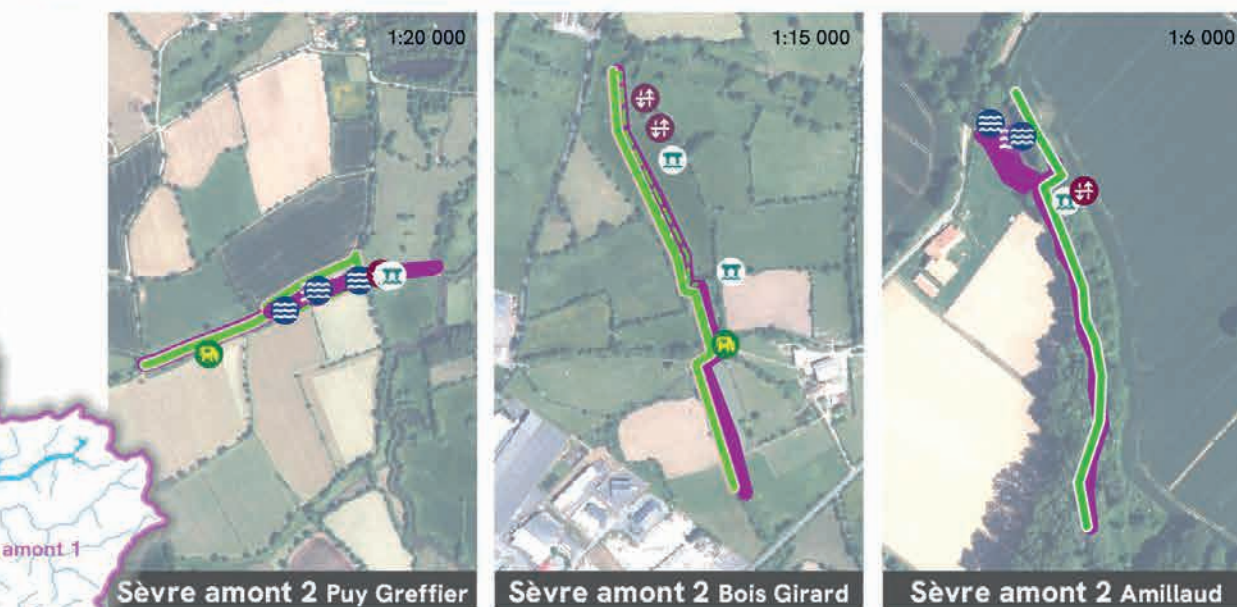
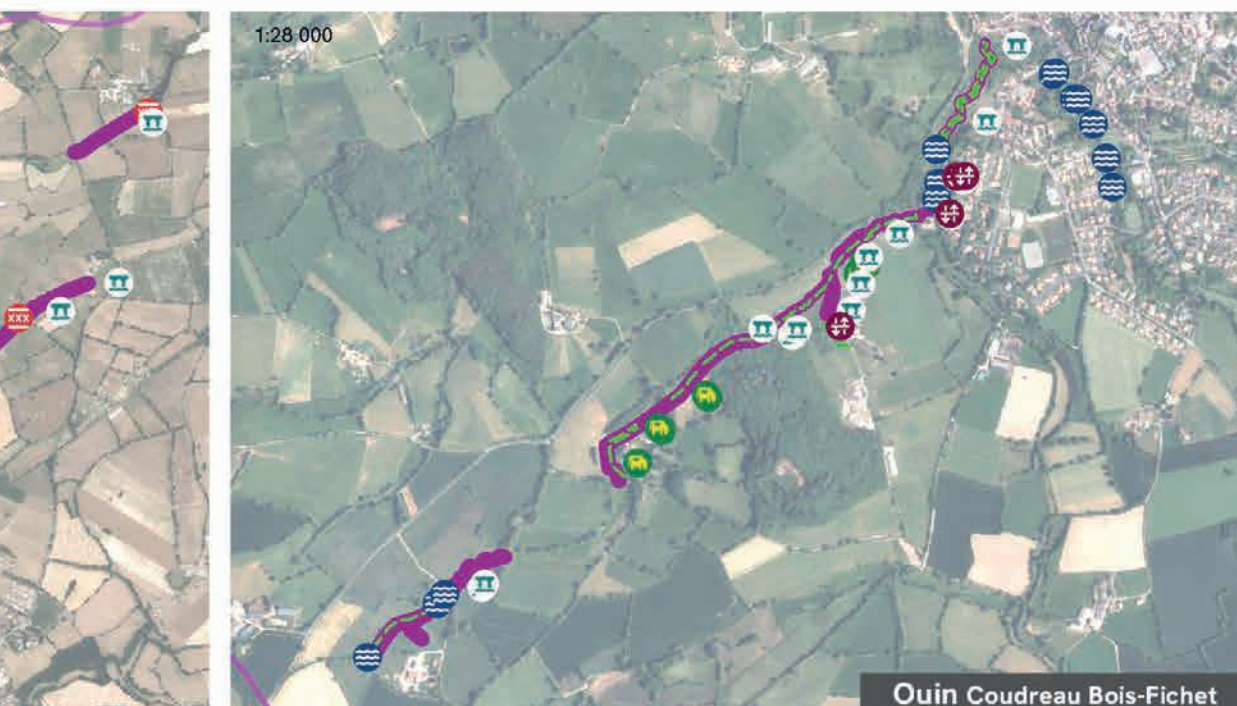
Suivi de la révision des PPRI de la Sèvre Nantaise

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a suivi la révision des Plans de Préventions du Risque Inondation (PPRI) sur 25 communes (Loire-Atlantique et Vendée), en participant aux comités techniques et de pilotage. Il a contribué à l'élaboration des cartes d'aléas en croisant les modélisations de l'État avec ses repères de crue, et a pris part à une réunion publique à Mortagne-sur-Sèvre le 3 décembre.



Améliorer la qualité des milieux aquatiques





Chiffres clés 2024 sur les masses d'eau prioritaires

-  17,5 km de restauration morphologique
-  25 actions sur obstacles à l'écoulement
-  61 actions sur franchissements
-  8 actions sur plans d'eau
-  27 actions sur zones humides
-  3 créations de zones tampon
-  12,7 km d'installation de clôtures
-  38 aménagements d'abreuvoirs

Restauration morphologique des milieux aquatiques

Restaurer le fonctionnement naturel des rivières renforce leur résilience face aux pressions humaines et climatiques. La restauration morphologique vise à redonner aux cours d'eau leur forme et continuité naturelles afin de : rétablir un transit sédimentaire, recréer des habitats pour la faune et redonner au lit ses conditions naturelles (profil, sinuosité, gabarit).

Ces actions s'inscrivent dans une approche intégrée des enjeux eau-sol-climat à l'échelle du bassin versant.



Au cours de l'année 2024, l'EPTB de la Sèvre nantaise, maître d'ouvrage, a réalisé un ensemble de travaux de restauration des milieux aquatiques sur les territoires prioritaires retenus dans le cadre du Contrat Territorial Eau 2024-2026. Ainsi, les techniciens de rivières de l'EPTB de la Sèvre Nantaise sont intervenus sur les secteurs suivants :

Bassin versant du Blanc

Ruisseau de la Papinière

➤ **440 ml*** de restauration morphologique, incluant l'effacement de seuils et le réaménagement d'ouvrages de franchissement

Ruisseau du Blanc

➤ **300 ml*** de restauration morphologique, incluant l'effacement de seuils et le réaménagement d'ouvrages de franchissement sur le secteur de Puy Crottier

➤ **920 ml*** de clôtures posées

➤ **1 point** d'abreuvement aménagé

Ces travaux ont fait l'objet d'une visite technique lors de la cérémonie de signature du CT'Eau du bassin versant de la Sèvre nantaise, en décembre 2024 à Chanverrie (85).

Sur tout le bassin versant du Blanc

➤ **5 600 ml*** de cours d'eau ont été restaurés sur de nouveaux secteurs des ruisseaux du Blanc, de l'Eglaudière, de la Morinière et de la Barboire sur les communes des Herbiers (85), Chanverrie (85), Les Epesses (85) et Saint-Malo-du-Bois (85),

➤ **1 600 ml*** de traitement de ripisylve

➤ **5 100 ml*** de clôtures

➤ **16 points** d'abreuvement déconnectés du cours d'eau

Bassin versant de l'Ouin

80 % du linéaire sur le ruisseau du Coudreau (3 000 ml) a été restauré en 2024. Ce petit affluent de l'Ouin, en rive gauche est situé sur les communes de Mauléon (79) et Saint-Amand-sur-Sèvre (79) :

➤ **600 m²** de zone humide étrepée

➤ **2 295 ml*** de reméandrage (sur 5 secteurs et sur 4 en recharge granulométrique)

➤ **1 165 ml*** de cours d'eau remis dans le talweg

➤ **4 ouvrages** supprimés

➤ **6 mares** créées

Travaux complémentaires

➤ **2 688 ml*** de ripisylves traitées

➤ **3 300 m²** zones humides débroussaillées

➤ **2 443 ml*** clôtures posées

➤ **20 points** d'abreuvement/passage à gué

➤ **500 ml** de plantations en berge



Le Blanc (85)

Bassin versant du Trézon

➤ **2 315 ml*** de cours d'eau ont été restaurés sur le ruisseau de la Fardellerie et ses affluents à Mazières-en-Mauges (49), Nuaillé (49) et Toutlemonde (49). Un dernier tronçon (600 ml) à Nuaillé sera traité en 2025.

➤ **3 zones-tampons** (de 200 à 400 m²) ont été créées pour filtrer les eaux issues de drains agricoles déconnectés.

➤ **1 ouvrage** de franchissement a été remplacé avec recharge en granulats sur 150 ml*

* ml : mètre linéaire



Recharge en tâches d'un affluent du ruisseau de la Fontaine de Montbail (85)

Territoire des cours d'eau à potentiel salmonicole

Restauration achevée sur le Margon et la Cacaudière (85) :

- 400 ml* de cours d'eau restaurés
- 5 ouvrages de franchissement réalisés
- 1 305 ml* de clôtures posées
- 3 points d'abreuvement aménagés

Travaux engagés dès septembre sur 4 secteurs de la Fontaine de Montbail et ses affluents à Pouzauges (85) et Saint-Mesmin (85) :

- 3 000 ml* de cours d'eau (300 ml encore en 2025)
- 2 680 ml* de ripisylve traitées
- 1 520 ml* de clôtures posées
- 7 points d'abreuvement aménagés
- 100 ml* de berges plantées

Bassin versant amont de la Grande Maine

Ce sont principalement des travaux de continuité écologique et de restauration morphologique qui ont été réalisés.

Ruisseau de la Poisotière à Beaurepaire (85) :

- 2 200 ml* restaurés vers l'amont depuis la confluence avec la Maine
- 1 pont-cadre installé
- 3 passages à gué supprimés et remplacés par 2 passerelles
- 1 passage busé et 1 seuil effacé

Grande Maine en amont de La Dalle (85) :

- 700 ml* restaurés avec diversification des écoulements et habitats

Grand Ry à La Gaubretière (85) :

- 1 300 ml* engagés qui seront achevés en 2025

Travaux complémentaires :

- 3 000 ml* de ripisylves traitées (août-septembre)
- 1 630 ml* de clôtures posées à Saint-Fulgent (85) et Beaurepaire (85)



Grande Maine amont, secteur de La Dalle (85)

Bassin versant amont de la Sèvre nantaise

Les travaux ont concerné les secteurs de Moncoutant (79) et Saint-Pierre-du-Chemin (85)

Bois Girard (Moncoutant) :

- 1 800 ml* de cours d'eau restaurés
- 400 m² de plantations d'hélophytes
- 960 ml* de clôtures posées
- 2 passages à gué + 1 abreuvoir gravitaire réalisés

Étang de Puy Greffier (restauration d'un affluent rive gauche de la Sèvre nantaise)

- 700 ml* de clôtures posées
- 4 points d'abreuvement créés
- 200 m² de plantations d'hélophytes

Étang de l'Amillaud (Saint-Pierre-du-Chemin) (effacement d'étang)

- 300 ml* de restauration du ruisseau du Boutet

Préservation d'une zone humide

- 1 mare d'abreuvement + 1 ouvrage de franchissement créés
- Ripisylves traitées : 2 500 ml* (cumulés)

Études lancées fin 2024 :

- Ruisseau de l'Apchère : 2 000 ml* à restaurer (2025)
- Ruisseau de la Mariolière : 2 000 ml* à restaurer (2025)

Effacement de plans d'eau

Qu'est-ce que l'effacement des plans d'eau ?

Le bassin de la Sèvre Nantaise compte près de 12 000 plans d'eau, souvent situés sur des zones de sources ou en travers de cours d'eau. Mal entretenus, beaucoup présentent des dysfonctionnements majeurs : faible restitution d'eau en été, réchauffement des eaux, dégradation des habitats.

L'effacement ou la déconnexion de ces plans d'eau est une solution efficace pour améliorer la qualité de l'eau et restaurer les milieux aquatiques. L'EPTB de la Sèvre Nantaise accompagne les propriétaires volontaires dans ces démarches.

Bassin versant amont de la Sèvre nantaise

Puy Greffier à La Forêt-sur-Sèvre (79) un plan d'eau de **6 725 m²** effacé :

- Digue supprimée, ruisseau de La Brosse restauré avec méandres et radiers-mouilles
- Création de **2 mares**
- L'ancienne emprise du plan d'eau devient pour 1/3 une zone de reboisement spontané et pour 2/3 une prairie inondable exploitée sous bail environnemental



Puy-Greffier à la Forêt-sur-Sèvre (79)

Amillaud à Saint-Pierre-du-Chemin (85) un plan d'eau de **2 000 m²** supprimé :

- Digue nivelée, zone humide restaurée, création d'une mare
- Cours d'eau du Boutet restauré morphologiquement en aval

Bois Frotté à Cerizay (79) des études en cours pour un plan d'eau d'1,2 ha et l'aménagement d'un site de 3 ha :

- Vidange prévue au cours de l'hiver 2024-2025, les travaux à l'été 2025
- Restauration de **1000 ml** du cours d'eau actuellement noyé

Bassin versant du Blanc

Ruisseau de la Papinière sur la commune des Épesses (85)

Travaux menés sur un **chapelet de 4 plans d'eau** :

- **Plan d'eau n°1 : 200 m²** effacé, conservation d'une **mare** symbolisant la source du ruisseau
- **Plan d'eau n°2 : 450 m²** effacé
- **Plan d'eau n°3 : 500 m²** effacé
- Les plans d'eau n°2 et n°3 ont permis la reconstitution de prairies et la conservation d'écoulements diffus.
- **Plan d'eau n°4 : 4 200 m²** déconnecté du cours d'eau via une rivière de contournement, avec ouvrage répartiteur (fermé du 1er avril au 31 octobre).
- Restauration optimisée grâce à **5 à 10 m de largeur** de terrain mis à disposition par l'agriculteur.

Aménagements complémentaires :

- **1 ouvrage effacé, 1 restauré, 2 créés** pour maintenir les usages agricoles.

Territoire des cours d'eau à potentiel salmonicole

À Montournais (85), deux plans d'eau totalisant 2 200 m² ont été effacés. La vidange a eu lieu en mars 2024, suivie d'un premier régalaie des vases en novembre-décembre 2024. Le remodelage définitif du site est prévu à l'automne 2025, après un réessuyage complet.

Méthodologie d'effacement

1. Vidange et pêche de sauvegarde
2. Terrassement de la digue et restauration du lit du cours d'eau
3. Aménagements complémentaires : plantations, clôtures, passages à gué, ...

Bénéfices

Hydromorphologiques

- Rétablissement de la pente, des écoulements et des profils naturels
- Diversification des habitats et du substrat
- Restauration de la dynamique longitudinale et latérale

Écologiques

- Amélioration de la circulation des espèces et du brassage génétique
- Recréation d'habitats adaptés aux espèces-cibles
- Amélioration thermique et physico-chimique de l'eau
- Récupération des zones humides fonctionnelles

Complémentaires

- Valorisation paysagère et ouverture au pâturage
- Réduction du risque d'inondation en aval

Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)

Dans le cadre de sa stratégie EvEE adoptée en juillet 2023, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a mené en 2024 des actions de veille, inventaire et arrachage manuel de jussie. De juin à septembre, 47,5 jours d'intervention ont été réalisés par Sylvarive, couvrant 46 km de berges sur la Sèvre Nantaise, la Moine, l'Ouin, le Blanc et la Petite Maine. La Fédération de pêche de Vendée a financé 4 jours d'arrachage à Cugand (85). À Moncoutant, une opération avec la FREDON 79 a mobilisé une dizaine de piégeurs pour une demi-journée d'arrachage. Un étudiant en Master 1, en stage de mai à août, a cartographié les foyers de jussie à Cugand (85), Gétigné et Clisson (44).



Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

3

A l'échelle du bassin versant, les activités de loisirs et culturelles constituent un enjeu important du territoire. Elles correspondent à un usage des cours d'eau en plein essor, qui ne peut se maintenir qu'à la condition d'avoir une eau de qualité, en quantité suffisante et des espaces naturels préservés.

Valorisation du moulin de Nid d'Oie : préservation du patrimoine et des milieux naturels

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a restauré la cheminée du moulin de Nid d'Oie, désaffectée depuis le début du XX^e siècle, en déposant son toit conique en ardoise. Menés avec l'UDAP 44, les travaux ont restitué la silhouette d'origine en consolidant la maçonnerie et en intégrant un nouveau système d'évacuation des eaux pluviales. L'entreprise Benaiteau, spécialisée en monuments historiques, est intervenue.

Depuis 2021, un chantier participatif estival avec l'association Animaje permet à des jeunes bénévoles de valoriser les abords tout en découvrant la gestion des eaux pluviales, le réemploi et les savoir-faire traditionnels.



Cheminée du moulin de Nid d'Oie à Clisson (44)

Chiffre clé

Plus de
150

visiteurs aux visites organisées dans le cadre des Journées du patrimoine 2024

GRP "Sèvre et Maine" et "Pays de Pouzauges" : de fortes fréquentations

Afin de promouvoir la randonnée et le territoire, valoriser la ressource en eau à travers les sentiers, et veiller à l'équilibre entre usages et gestion de la rivière, l'EPTB de la Sèvre Nantaise assure le suivi du GR de Pays et du sentier d'interprétation de Moncoutant, en lien avec ses partenaires associatifs.

Cette année, plusieurs ajustements ont été nécessaires (travaux et fortes pluies hivernales) : le renouvellement d'un panneau à Moncoutant (79) et la gestion des compteurs de fréquentation (déplacement, entretien, relevés) ont permis de mieux connaître l'usage des chemins.

Chiffres clés Nombre de passages aux compteurs

13 000
à Boussay
(entre
la Ténèvrerie
et Rousselin)

20 000
au Longeron
(barrage des
rivières)

2 000
à Saint-Michel-
Mont-Mercure

Le site "Les 100 Secrets de la Sèvre Nantaise", comptabilise près de 40 000 visites.



<http://100secrets.sevre-nantaise.com>

Programme pédagogique

17 classes ont bénéficié du programme pédagogique et de sorties sur le terrain avec plusieurs partenaires : AAPPMA de Cugand, Fédération de pêche de Loire-Atlantique et Vendée, CPIE Logne-Grand-lieu et Loire-Anjou, Maison de la rivière...

Une réflexion a été initiée pour interroger le rapport des enfants à la nature, l'impact et l'évaluation des actions d'éducation à l'environnement ainsi que les moyens d'améliorer leur efficacité et de communiquer sur les recherches actuelles.



Valoriser le patrimoine industriel pour mieux restaurer les milieux naturels

La collecte d'informations sur les moulins des affluents de la Sèvre nantaise est menée chaque année. Elle s'est enrichie de rencontres avec d'anciens propriétaires et exploitants du moulin de Bois-chaudeau sur la Sanguèze.



Organisation et mise en œuvre

Informier et sensibiliser à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques

Le rôle de la communication de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise est d'informer, sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse et à la fragilité du bassin versant.

Notre stratégie de communication répond à trois objectifs : développer une culture commune du bassin versant, renforcer le rôle des acteurs, favoriser une prise de conscience.

Communication numérique

► Le site internet : www.sevre-nantaise.com

Il présente le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau, préserver les rivières et leur biodiversité.

Chiffres clés

33
actualités
et dossiers

41 051
visiteurs
uniques
(+0,8%)

Top 5 des articles les plus lus :

1. Les sentiers de randonnée
2. Les études HMUC qu'est-ce que c'est ?
3. Les pesticides dans l'eau, l'environnement et la santé publique
4. Les crues historiques sur le BV
5. La qualité de l'eau en matières organiques

► La newsletter a été envoyée 3 fois en 2024.

Chiffres clés

33%
ouvrent
la newsletter (+ 2 %)

2 290
destinataires
(+ 22%)

► Réseaux sociaux



Chiffre clé

5
vidéos en ligne

119
abonnés

- Journées Relais de l'Eau (voir page suivante)
- « Conférence : comment renaturer nos cours d'écoles ? »
- « Annonce : Renaturer nos cours d'écoles ? »
- « Conférence : comment désimperméabiliser et renaturer nos bourgs ? »
- « Annonce : Et si nous végétalisions nos bourgs ? »



<https://www.youtube.com/@eptbseverenantaise>

Communication print

► Les articles et dossiers de presse

Chiffres clés

9
articles et dossiers
de presse réalisés

40
retours presse
(papier, digitale,
TV, radio et
réseaux sociaux)



► Un Guide du riverain pour comprendre la rivière

Sorti en mai et imprimé à 2 000 exemplaires, le guide des bonnes pratiques du riverain est destiné à tous les habitants, propriétaires ou locataires qui habitent près d'un cours d'eau.

Il apporte des clés de compréhension sur la gestion des milieux aquatiques, des droits et obligations ainsi que des conseils techniques sur de nombreuses autres informations...





Journée Relais de l'Eau

Le vendredi 31 mai, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous avons organisé, en partenariat avec l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB), une Journée Relais de l'Eau.

L'objectif : parcourir les 140 kilomètres de la Sèvre Nantaise, de sa source jusqu'à sa confluence !

Dans une ambiance conviviale, près de 70 participants - élus et membres de l'équipe de l'EPTB - ont pris part à cette journée, placée sous les signes : solidarité, esprit d'équipe, respect et santé.

De la randonnée pédestre, au canoë en passant par le vélo, ou au tir à l'arc, tout en pratiquant ces sports, nous avons parlé de l'eau, des milieux aquatiques et de la fragilité de ces ressources...



Pour visualiser la vidéo des Journées relais de l'eau



Formation « zones humides à la Maison du Lac de Grand Lieu à Bouaye

Formation des élus

Les élus du Comité Syndical et les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise suivent, depuis 2022, un cycle de formation dédié à l'eau.

Portés par l'Union régionale des CPIE et la Région Pays de la Loire, et particulièrement par le CPIE Logne & Grand Lieu, dans le cadre de la programmation « Rendez-vous en terrain connu », ces ateliers de formation ont été proposés aux élus de trois bassins versants : Syndicat de Grand Lieu Estuaire, Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay et EPTB de la Sèvre Nantaise.

Signalétique bassin versant

➤ Des panneaux pour signaler la présence des cours d'eau et ancrer l'appartenance au bassin versant

Les panneaux de signalisation des cours d'eau au bord des routes participent à l'affirmation de l'identité du territoire. Certains sont accompagnés de repères de crue, sensibilisant aux risques liés aux inondations. En rendant visible ce que l'on ne regarde plus, ils contribuent à la sensibilisation, à la richesse et à la préservation des milieux aquatiques. Ils rappellent le lien fort entre l'eau et la vie des territoires.

Chiffres clés

Pose de panneaux dans des villes comme Clisson, Gétigné, Cugand, Vernoux-en-Gâtine, Château-Thébaud...

5
panneaux
« Maine »

10
panneaux
« Sèvre Nantaise »

10
panneaux « Bassin
Versant de la Sèvre
Nantaise »



4 Vie et fonctionnement de la structure



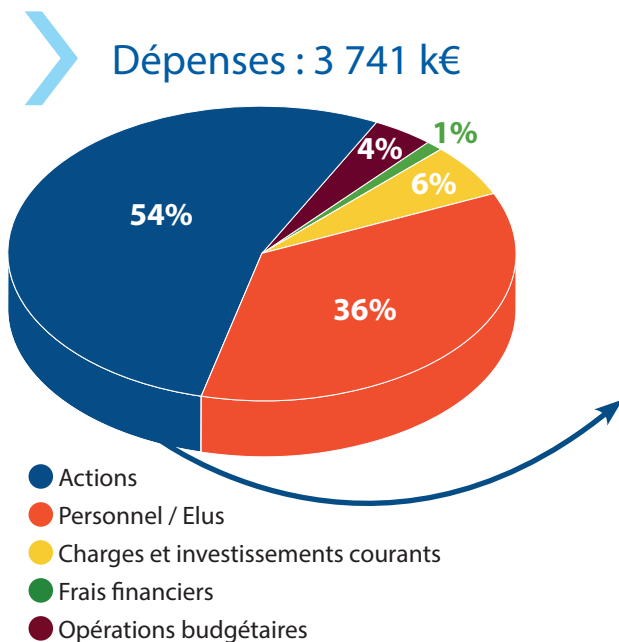
Finances 2024

Les dépenses de l'EPTB de la Sèvre Nantaise sont principalement inscrites à la section de fonctionnement. Ces dépenses concernent les charges de personnel, les charges courantes, la dette et les actions réalisées.

Ne disposant pas de fiscalité propre, l'établissement perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement de ses actions des participations des collectivités adhérentes, des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, des Régions Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine, des Départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée), de l'État et de l'Union Européenne.

L'exécution budgétaire 2024

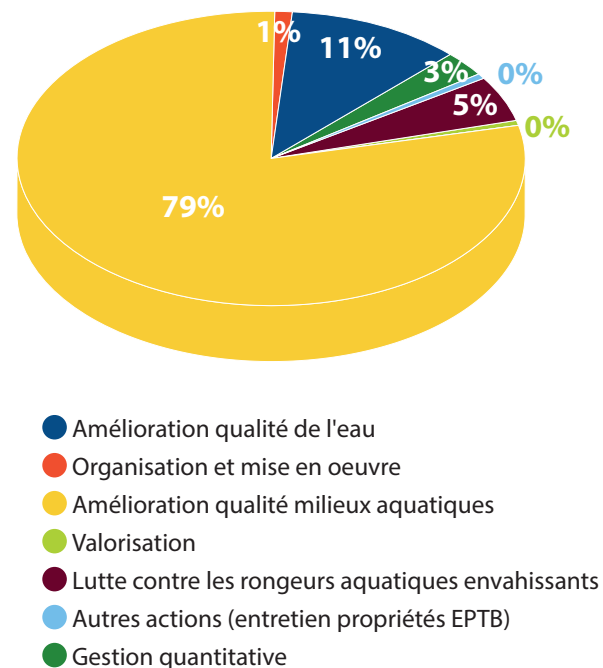
(investissement et fonctionnement confondus)



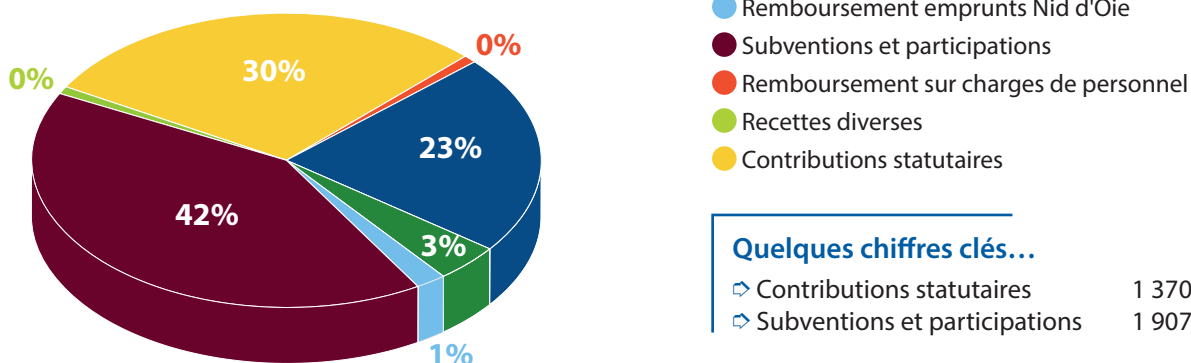
Quelques chiffres clés...

➤ Actions	2 007 k€
➤ Personnel	1 309 k€
➤ Charges et investissements courants	211 k€

Zoom sur les actions...



➤ Recettes : 4 533 k€



Quelques chiffres clés...

➤ Contributions statutaires	1 370 K€
➤ Subventions et participations	1 907 K€

Les membres élus du Comité Syndical de l'EPTB de la Sèvre Nantaise



Comité Syndical du 26 septembre 2024. De gauche à droite : Jean-François Bazin, Jean-Yves Merlet, Régis Wirtz, Alain Godard, Bernard Bellanger, Philippe Bâcle, Christian Merlet, Jacques Billy, Pascal Lagoguée, Jean-Paul Brégeon, Hervé Bréjon, Marcel Brosset, Isabelle Leray, Hugo Bessière

Le Président et les membres du Bureau

- **Jean-Paul Brégeon** - Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise (Cholet Agglomération)
- **Pascal Lagoguée** - 1^{er} Vice-Président, référent « Quantité d'eau » (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais)
- **Florent Limouzin** - 2^e Vice-Président, référent « Milieux aquatiques - espèces envahissantes » (Terre de Montaigu Communauté d'Agglomération)
- **Bernard Bellanger** - 3^e Vice-Président, référent « Valorisation, communication, pédagogie » (Clisson Sèvre & Maine Agglo)
- **Hervé Bréjon** - 4^e Vice-Président, référent « Qualité de l'eau » et territoire du Blanc (Communauté de Communes du Pays de Mortagne)
- **Philippe Bâcle** - 1^{er} membre du Bureau (Communauté d'Agglomération Mauges Communauté)
- **Christian Merlet** - 2^e membre du Bureau (Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts)
- **Elhadi Azzi** - 3^e membre du Bureau (Nantes Métropole)

Les membres du Comité syndical

Conseil départemental de Loire-Atlantique

- Ugo Bessière
- Jean-Luc Séchet

Conseil départemental du Maine-et-Loire

- Xavier Testard

Conseil départemental de Vendée

- Cécile Barreau

Conseil départemental des Deux-Sèvres

- Olivier Fouillet

Cholet Agglomération

- Jean-François Bazin
- Christophe Piet
- Dominique Séchet
- Régis Wirtz

Clisson Sèvre & Maine Agglo

- Bruno Cormerais
- Pascal Dabin
- Denis Thibaud

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais

- Jacques Billy
- André Boissonnot
- Guy Brémaud

Communauté d'agglomération Mauges Communauté

- Yannick Benoist
- Cyrille Chiron
- Paul Nerrière

Communauté d'agglomération de Parthenay-Gâtine

- Véronique Sabiron

Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie

- Bernard Mottard

Communauté de Communes du Pays des Herbiers

- Jean-Louis Launay
- Jean-Yves Merlet
- Pierre Pluchon

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

- Anne Roy
- Christian Pelletier

Communauté de Communes du Pays de Mortagne

- Marcel Brosset
- Jean-François Fruchet

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts

- Jacky Dallet
- Alain Godard

Communauté de Communes Sèvre & Loire

- Jean-Luc Chaigneau
- Gilles Mériodeau

Communauté de Communes Val de Gâtine

- Pascal Olivier

Nantes Métropole

- Rodolphe Amailland
- Isabelle Leray

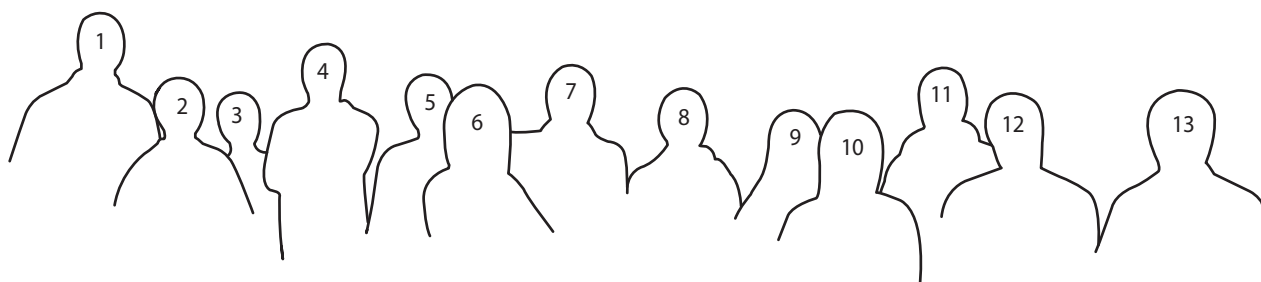
Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération

- Adrien Baron
- Jean-Michel Brégeon
- Damien Grasset

Commune nouvelle de Le Beugnon-Thireuil

- Fabienne Proust

L'équipe de l'EPTB de la Sèvre Nantaise



➤ **Astrid Passemard-Gadet (5)**
Directrice

➤ **Amélie Richard (6)**
Chargée de communication

Pôle Administration générale Finances

- **Michaël Forest (4)**
Responsable de pôle
- **Valérie Manson ***
Assistante administrative et finances
- **Frédérique Minguet (2)**
Assistante finances et ressources humaines
- **Martine Rousseau ***
Chargée des finances
- **Coline Ménard (10)**
Assistante administrative

Pôle Analyse territoriale Systèmes d'information

- **Sébastien Renou ***
Responsable de pôle
- **Antoine Rivière ***
Chargé de mission
- **Stella Guillemot (3)** (arrivée en 2024)
Chargée de mission

Pôle Eau et Territoires - SAGE

- **Laurent Mounereau (7)**
Responsable de pôle
- **Mélanie Baillard (8)**
Chargée de mission agricole
- **Aude Berthomier ***
Chargée de mission Valorisation - pédagogie
- **Yann Binaut ***
Chargé de mission agricole
- **Line Fillonneau (9)**
Chargée de mission Pollutions non agricoles
- **Anthony Thomas ***
Chargé de mission Gestion quantitative (inondations - sécheresse)

Pôle Actions territoriales

- **Xavier Grillo (13)**
Responsable de pôle
- **Maxime Bulan (15)** (départ en avril 2024)
Technicien de rivière
- **François Cailleaud ***
Technicien de rivière
- **Damien Gallard (1)**
Technicien de rivière
- **François Massonnaud (11)**
Technicien de rivière
- **Muriel Ribeyrolles ***
Technicienne de rivière
- **Maxime Rocher *** (départ en janvier 2024)
Technicien de rivière
- **Anthony Thomas ***
Chargé de mission Milieux Aquatiques
- **Clément Joubel (12)** (arrivé en 2024)
Technicien de rivière
- **Aurianne Regi *** (arrivée en 2024)
Technicienne de rivière

*Absent.e de la photo



Restauration morphologique d'un affluent de l'Ouin au Coudreau Bois-Fichet, Mauléon (79)

Les collectivités membres de l'Établissement public de la Sèvre Nantaise :



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE
Moulin de Nid d'Oie - 10bis route de Nid d'Oie- CS 49405 - 44194 CLISSON CEDEX
Tél : 02 51 80 09 51 - Mail : eptb@sevre-nantaise.com

www.sevre-nantaise.com